

Sausset les Pins, le 31/03/11

**Madame Josette MEDINA**  
Comité d'Intérêt de Quartiers  
BP09 Sausset les Pins  
Salle des permanences  
Place des Droits de l'Homme  
13960 SAUSSET LES PINS

Objet : insécurité de circulation

Référence : votre courrier du 10/03/11

Madame,

Suite à votre courrier concernant les feux tricolores du centre ville les jours de marchés ainsi que ceux des écoles, nous avons demandé l'avis de la Police Municipale de notre commune (voir réponse ci-jointe de Monsieur GALLET)

Concernant la rue du Château d'eau où de nombreux jeunes en vélomoteurs l'empruntent à contre sens, nous avons constaté que la signalisation était bien aux normes ; Nous transmettons donc ce problème à la Police Municipale.

Enfin, au sujet des panneaux « déviation » le dimanche lors du marché, nous avons transmis votre doléance aux Services Techniques qui s'occupent de les mettre en place afin d'assurer une meilleure signalisation.

Nous espérons avoir répondu à vos doléances, et n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef d'Antenne  
Jean Michel CORTES



Arrondissement d'Istres

**POLICE MUNICIPALE  
SAUSSET-LES-PINS**

13960

Téléphone : 04 42 44 58 14  
Télécopie : 04 42 44 55 20

Sausset-Les-Pins, le 20/03/2011

Paul GALLET  
Chef de Service

à

Monsieur Jean Michel CORTES  
Chef d'Antenne C.U.M  
De Sausset les pins.N/Réf : Lettre du 16/03/2011  
Objet : insécurité de circulation

Monsieur le Chef d'Antenne,

En réponse à votre courrier concernant les feux tricolores de l'école Jules Ferry et du centre ville, j'émetts l'avis suivant :

- a) La mise des feux en position orange à l'intersection Côte Bleue / Audibert le dimanche matin (jour de marché) peut engendrer un embouteillage et une utilisation abusive de l'avertisseur sonore provoquant des nuisances pour les résidents du quartier.
- b) En ce qui concerne les feux du centre ville pour le dimanche, une programmation en feu orange clignotant peut être envisagée mais il serait souhaitable de rajouter des priorités aux piétons clignotantes pour les feux concernés.
- c) La mise des feux en position orange à l'intersection Côte Bleue / Jules Ferry en semaine ne poserait en théorie aucun problème, cependant il faut envisager l'absence du policier municipal requis sur une urgence par exemple. Il est à noter également que de nombreux enfants arrivent à l'école avant la présence du policier.
- d) Normalement, les feux tricolores situés sur l'avenue de la côte bleue doivent rester au vert puisque la circulation est bloquée sur la rue Jules Ferry mais il s'avère que le car de ramassage scolaire déclenche par son stationnement les feux. Il serait souhaitable de programmer le feu situe Jules Ferry en position verte sur une plus grande durée pour le dimanche matin et pour la semaine, il faudrait matérialiser le stationnement du car afin qu'il ne déclenche plus le feu.

Espérant vous avoir répondu, je vous prie d'agréer, Monsieur le chef d'antenne, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef de service  
Paul GALLET